

République Française  
Liberté Égalité Fraternité

## DECISION DU MAIRE N° 25-004

### DELIVRANCE D'UNE CONCESSION DE TERRAIN

Prise en application de la délibération n°23-051 du Conseil Municipal de la commune d'Épône du 28 août 2023, donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Maire d'Épône,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-23, L.2223-14 et 15- R.2223-5 du CGCT ;

**Vu** les délibérations du Conseil Municipal d'Épône portant création des concessions funéraires et fixation des tarifs correspondants.

**Considérant** la demande de délivrance d'une concession familiale émanant de **Monsieur DONICZ Bassant** domicilié **10 Boulevard de Bruxelles 78680 Épône** afin d'y inhumer **██████████** d'y être inhumé ainsi que son épouse et tout autre ayant-droit.

#### DECIDE

**Article 1 :** D'accorder pour un montant de 389 euros ( trois cent quatre-vingt neuf euros) la délivrance d'une concession familiale de terrain dans le cimetière communal d'Épône au nom du concessionnaire **██████████** pour une durée de 30 ans à compter du 31 janvier 2025 jusqu'au 30 janvier 2055.

**Article 2 :** De dire que le règlement sera affecté au compte 70311

**Article 3 :** De dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois, à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

**Article 4 :** De dire qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Au concessionnaire
- Au service de la commune, régisseur de recettes et archives
- A Monsieur le Préfet des Yvelines
- Pour exécution ou information chacun en ce qui les concerne.

EPONE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte  
Affiché/Publié le **30 JAN. 2025**  
Et Notifié le **30 JAN. 2025**

Ivica JOVIC  
  
Mairie d'Épône  


Fait à Épône, le 28 janvier 2025

Ivica JOVIC

Mairie d'Épône  
